

L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration : 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME VIII

QUÉBEC, MAI 1927

N° 9

Le timbre bilingue

LA célébration du soixantième anniversaire de la Confédération, le 1er juillet prochain, va nous valoir l'émission d'un timbre bilingue. Il y a si longtemps que nous réclamons telle émission que nous serions tenté d'exprimer notre joie à tous les échos. Mais, si contents que nous puissions être à l'annonce de cet événement — car cela prend presque les dimensions d'un événement — nous croyons devoir contenir cette joie que nous voudrions faire entière et sans mélanges.

Il y a que l'événement reste incomplet, car l'émission du timbre bilingue que nous vaut l'anniversaire de la Confédération, ne reste en somme qu'une affaire accidentelle, spéciale, extraordinaire, temporaire — du moins, nous devons le craindre.

Et pourtant, nous devrions le posséder depuis soixante ans ce timbre bilingue, car il nous est dû, il est dû au pays que la constitution a fait bilingue.

*

* *

La décision qui a été prise de nous accorder un timbre bilingue commémoratif était plus que dans l'ordre des choses logiques. Et, cependant, certains de nos professeurs fédéraux en patriotisme à la couleur d'orange, ont voulu se laisser tirer l'oreille. Et devant leurs protestations intempestives, irraisonnables et injustes, on y est allé de petites explications visant à démontrer que le bilinguisme de ce timbre prochain ne serait pas une grosse affaire, puisqu'il consisterait en l'impression du seul mot *confédération* qui, aurait-on prétendu à

tort, s'écrirait exactement de la même manière en anglais et en français.

Il y a pourtant une petite différence dans l'accent qui rendra peut-être le problème difficile à résoudre, si on en tient absolument à n'imprimer que le mot *confédération*. En effet, si on met *confederation* — sans accent, — le timbre est unilingue et anglais; si on met *confédération* — avec accents — le timbre est encore unilingue mais français.

Et voilà pourquoi l'explication que l'on donnait aux petits maîtres orangistes pour calmer leurs craintes, n'expliquait peut-être rien.

Mais prenons pour acquis que le timbre sera réellement bilingue et réjouissons-nous.

*

* *

Que cette émission ne soit pas chez nous le signal d'une nouvelle période de sommeil. Nous avons droit au timbre-poste bilingue, tous les timbres-postes bilingues, et notre droit est la mesure de la justice que nous devons rendre au Canada qui connaît deux langues officielles.

Nous avons droit également à de la monnaie bilingue et en ne nous satisfaisant pas, on représente faussement notre pays à l'étranger. Nous avons pu nous-même nous en rendre compte.

N'est-ce pas beaucoup à cause de cette fausse représentation que l'on donne à la constitution de notre population que tant d'Européens nous ont découverts avec la guerre, et que tant d'autres continuent à nous découvrir?

Rappelons-nous bien et ne manquons pas de le marquer à l'occasion — faisons naître